

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'étranger, les frais de poste en sus.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. Directeur : ALFRED REBOUX. AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre-Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Caré-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez M. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 23. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 20 DÉCEMBRE 1891

Représentation électorale proportionnelle

Un intéressant essai pratique de représentation proportionnelle vient d'être tenté à Genève, au Bâtiment électoral.

Pour être concluante, une semblable expérience a besoin de ceux qui y prennent part agissent loyalement et avec sincérité. Les démocrates et les radicaux-nationaux l'ont compris ; seuls, les chefs du parti radical-libéral, hostiles au principe proportionnaliste, ont mis tout en œuvre pour transformer en amusement politique cette épreuve, qui devait être sérieuse.

La réforme proposée n'en a pas moins parfaitement réussi, malgré de puériles machinations imaginées par les radicaux pour embrouiller les électeurs, embarrasser les scrutateurs peu familiers avec ce mode de votation, et rendre les résultats incertains.

Nos lecteurs connaissent le système de la représentation proportionnelle qui allie à la représentation des minorités qui n'ont pu complètement sacrifier à la majorité en France ou un parti, même arrivé au pouvoir grâce à une seule voix de plus que le parti opposé, pourrait traiter ses adversaires en ennemis vaincus, à peu près comme les opportunistes se comportent à l'égard des conservateurs.

Une étude de M. A. Simon, ancien contrôleur des contributions directes, a fait ressortir la justice et la nécessité de cette réforme dans un pays où, dit-il, l'on a sans cesse à la bouche les mots de liberté et d'égalité.

M. A. Simon, dans la seconde partie de ce travail qui devrait lire aux Etats l'ères du Dauphiné, répond aux diverses objections faites à son système :

« L'application de ce procédé serait, dit-on, funeste à la formation des majorités du gouvernement. — Elle entraverait le jeu du régime parlementaire. — Elle est inutile puisqu'il y a toujours dans le pays un parti majoritaire pour défendre les idées et les doctrines des électeurs qu'elle représente. »

Voici les arguments par lesquels M. A. Simon défend sa thèse : D'après lui, pour réduire la dernière de ces objections, il suffit de rappeler le cas que fait la majorité radicale et opportuniste des propositions de la droite conservatrice et des ministères qu'elle porte à la tribune au sujet des lois oppressives dirigées contre un grand parti de la nation momentanément en majorité au pouvoir. La représentation proportionnelle assurerait à chaque parti ou à chaque groupe une situation relative en fonction de sa population et lui donnerait la somme de satisfaction qui lui revient ; les vainqueurs cesseraient de tyranniser les vaincus, et l'entente deviendrait plus facile entre les citoyens d'opinions différentes.

M. A. Simon ajoute :

« L'assertion que l'application du système serait incompatible avec la formation des majorités est gouvernante n'est pas fondée, car, la représentation proportionnelle ayant pour unique objet de faire des assemblées à l'image du corps électoral, si l'on a une majorité dans ce corps, elle aura la majorité dans le conseil, et, par conséquent, le pouvoir sera exercé par la majorité, et non par une minorité qui se livrerait à des services aussi bien qu'à des délits. »

La Suisse, qui, paraît-il, comprend mieux que notre pays, la véritable liberté, a mis le référendum en pratique et expérimente la représentation proportionnelle. Il reste à savoir si ce système pourrait s'adapter à nos mœurs ; s'il présenterait des garanties suffisantes, et comment l'esprit simpliste de la masse des électeurs accepterait une complication dont tout le monde ne comprendrait pas d'un seul coup le jeu et les avantages possibles.

LE DÉGRÈVEMENT DE LA GRANDE VITESSE

Le dégrèvement de l'impôt sur les transports en grande vitesse (marchandises et voyageurs) qui s'élevait à 90 millions, ayant été voté par la Chambre mardi, sera probablement appliqué à partir du 1er janvier prochain. Voici quelques chiffres qui permettent d'apprécier le bénéfice que le public retirera de ce dégrèvement :

De Paris à Marseille (363 kilomètres), les voyageurs paieront plus que 95 fr. 10 au lieu de 109 fr. en première classe, 65 fr. 25 au lieu de 79 fr. 75 en seconde, et 42 fr. 55 au lieu de 56 fr. 40 en troisième.

Les messageries courent 232 fr. 60 au lieu de 384 fr. 50 la tonne ; les petits colis, 5 fr. 40 au lieu de 9 fr. 50.

Autre trajet : Nice à Dunkerque (1,393 kilomètres). Le prix de la place tonnerre de 171 fr. 55 à 156 fr. en première, de 128 fr. 65 à 113 fr. 30 en seconde, et de 94 fr. 35 à 81 fr. 45 en troisième classe.

En somme, les nouveaux tarifs seront plus avantageux que ceux de l'Angleterre ; ils équivalront à ceux de l'Italie et de l'Allemagne, mais ils demeureront encore supérieurs à ceux de l'Autriche et de la Belgique.

L'ARMÉE AUX GRANDES MANŒUVRES DE L'EST

Sous ce titre, souligné de ces mots : « Réponse à M. Reinach », vient de paraître une brochure qui nous présente les trois états qui en donnent la couverture indiquent bien l'origine. Selon l'auteur — qui nous paraît aussi brillant écrivain que scholastique compétent — la critique de la Revue des Deux Mondes, qui a souligné de ces mots : « Réponse à M. Reinach », est une œuvre qui n'a pas été écrite par le même auteur, mais par un autre, et que ce dernier a déshonoré la cavalerie, après l'avoir mutilée ; il accuse donc pour tâche de démontrer, preuves en mains, prouvant corps à corps les attaques de M. Reinach, que les critiques dirigées contre les auteurs principaux des grandes manœuvres ne sont que la continuation d'une œuvre de persécution jalouse, entreprise depuis longtemps.

Avec une rare autorité, et une précision toute militaire, l'auteur de la « Réponse à M. Reinach » traite ensuite, en divers chapitres, de la préparation des grandes manœuvres, du commandement et de l'exécution des manœuvres.

Dans une clarté et rapidité remarquables, l'auteur présente les manœuvres au nom de la cavalerie, et qui — nous osons — malgré les causes de désorganisation qui l'ont envahie depuis dix ans, a conservé son âme et avait su vaincre, précédemment à l'occasion des

dernières manœuvres, les plus grandes difficultés auxquelles elle ait été soumise. Et c'est une plume française, ajoutait-il, qui se plaignait à diminuer notre prestige près des nations voisines, vient briser toutes nos illusions ou de décevoir nos espérances.

L'auteur en appelle, au jugement de M. Reinach, au verdict que doit rendre le généralisme dans le rapport officiel qu'il doit envoyer prochainement à M. le Ministre de la guerre — et il termine en ces termes :

« Pendant les manœuvres, le 10 septembre, le souverain d'une grande nation se vint, au milieu d'une représentation au théâtre de Munich, une drôlesse dont l'oppression fait partie de la vie de tous les jours. Il s'agit, à son dit, d'un télégramme annonçant les succès en tous genres et les résultats des manœuvres. L'auteur se demande si la bonne forme d'augmenter au-delà des Vosges le privilège de notre amie et de ses chefs ? »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 décembre. Présidence de M. Floquet, président. La séance est ouverte à deux heures.

Le TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES. M. Jules Roche, ministre du commerce, dépose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

Le travail des femmes et des enfants. L'ordre du jour appelle la 3<sup>e</sup> délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, relatif au travail des femmes et des enfants dans les manufactures, usines, ateliers, mines et carrières.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, expose le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes adopté par le Sénat.

M. Jaurès, rapporteur, combat l'amendement. Les militaires de la garde nationale ont été récemment passés sous le drapeau de la garde nationale et la Chambre française ne voudra pas faire ce que la Chambre belge a pu faire (exclamations et rires). Très bien à gauche, bruit.

M. Jaurès, fait remarquer que si on n'indique pas le même jour de repos pour toutes les industries, on empêchera le fonctionnement des syndicats professionnels.

M. Léon Say. — Il y a dans cette affaire ni question religieuse, ni question politique. La conférence de Berlin a déclaré que le jour de repos devait être choisi le dimanche. La Chambre partage cette opinion. (Très bien, très bien.)

L'amendement de M. Léon Say est repoussé par 310 voix contre 216. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 3 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 4 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 5 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 6 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 7 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 8 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 9 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 10 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 11 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 12 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 13 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 14 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 15 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 16 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 17 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 18 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 19 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 20 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 21 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 22 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 23 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 24 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 25 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 26 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 27 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 28 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 29 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 30 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

L'article 31 est repoussé par 216 voix contre 310. L'ordre du jour est ainsi que les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi sont adoptés.

Les transports militaires

Paris, 19 décembre. — M. Guillemin, député de la Vendée, a l'honneur d'interpeller sur la façon dont nos soldats sont traités à bord des transports de l'Etat.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre. — On a discuté samedi à la Chambre le rapport de M. Méline sur le projet de loi portant prorogation de certains traités de commerce.

Le projet de prorogation des traités de commerce. — Le rapport de M. Méline. Paris, 19 décembre.